

La présence à Berlin des commissaires luxembourgeois avait été mise à profit par le gouvernement prussien pour entamer une discussion sur la question ferroviaire.

Si tout le monde était d'accord sur la situation intenable existant sur les réseaux luxembourgeois pris à bail par la Compagnie de l'Est — pas plus tard que le 23. 12. 1864 l'Assemblée des Etats avait autorisé le gouvernement à faire, en cas de besoin, usage de ses droits découlant du cahier des charges de 1855 — nos délégués furent tout de même surpris lorsqu'ils reçurent le 31. 5. 1865 une note dans laquelle la Prusse réitéra son désir de voir évincer la société française. Mais ce qui frappa davantage Servais et Munchen c'était la convoitise prussienne à l'égard de nos chemins de fer.

D'abord ils tentèrent d'éconduire la Prusse en avançant entre autres que le gouvernement de leur pays n'était pas en mesure d'annuler des conventions faites en dehors de lui.

Mais après réception de la note urgente de Tornaco du 2 juin (29), ils crurent comprendre que leur gouvernement, sous certaines conditions, n'était pas opposé à engager des pourparlers avec la Prusse pour la reprise des chemins de fer. Cette interprétation ne fut pourtant pas celle de Tornaco puisque, à la date du 10 juin, il télégraphia à ses commissaires que le gouvernement luxembourgeois ne pouvait prendre aucun engagement quant à l'évincement de la Compagnie de l'Est, mais que, néanmoins, il serait d'accord d'agréer un commissaire spécial prussien avec lequel on pourrait discuter de la collaboration de la Prusse dans la recherche d'une solution dans ce sens.

Servais et Munchen profitèrent de ce désaveu pour prier leurs collègues allemands de détacher les discussions concernant la question ferroviaire de celles touchant l'Union douanière, les premières étant étrangères à leur mission.

Après qu'un dernier essai de brusquer les choses — publication d'une note de journal — n'eut pas non plus obtenu le moindre effet, la Prusse se déclara disposée à poursuivre les pourparlers ferroviaires par l'intermédiaire d'un commissaire spécial.

Celui-ci n'eut pas l'occasion de venir à Luxembourg : effrayée par les appétits manifestés outre-Moselle, la Compagnie de l'Est consentit à modifier le contrat de bail et à réduire les tarifs. Et le petit tour du gouvernement de Tornaco était joué.

Que ses deux commissaires y aient été pour quelque chose — nous ne le croyons pas. Sinon Servais n'aurait pas écrit le 4 juin à Simons cette lettre privée dans laquelle il souligna les avantages d'un traité ferroviaire avec la Prusse.

En envisageant la situation du point de vue personnel de nos deux plénipotentiaires, on ne peut précisément pas prétendre qu'ils rentrèrent à Luxembourg, après une absence de six semaines, avec une valise bien remplie.

Pour Charles Munchen elle contenait du moins la croix de chevalier de l'aigle rouge de 2<sup>me</sup> classe.